



Bruxelles, le 19 Mars 2020,

COVID-19

Chers collègues,
Chères plongeuses, chers plongeurs,

Vous connaissez tous la situation actuelle relative à l'épidémie de COVID-19. Vous savez déjà que, sur décision de la cellule de crise gouvernementale, les piscines et carrières sont interdites d'accès, que les rassemblements sont interdits.

Cette crise sanitaire provoque aussi des difficultés dans la gestion des services d'urgences et des caissons hyperbares, et ce tant en Belgique qu'ailleurs dans le monde.

De ce fait, la prise en charge correcte d'un éventuel accident de plongée ne peut actuellement pas être garantie, et ce dans le monde entier (caissons fermés, hôpitaux saturés, rapatriements impossibles).

Dans ces conditions, au nom de la Société Belge de Médecine Subaquatique et Hyperbare, nous vous recommandons à tous de NE PAS plonger, même simplement à deux, et ce tant en Belgique qu'à l'étranger. Ceci est également valable pour les autres disciplines comme e.a. la plongée apnée.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'un éventuel voyage effectué à l'encontre des recommandations du SPF Affaires Étrangères risque, en cas de problème de santé, de n'être pas couvert par votre assurance rapatriement / assistance.

Notez aussi qu'à ce jour, les déplacements de loisir (plongée pour nous) sont purement et simplement illégaux en Belgique et en France.

Nous espérons que cette situation difficile sera la plus brève possible et nous vous souhaitons d'ici la fin de cette crise la meilleure santé.

Pour la SBMHS,

Dr. Guy VANDENHOVEN
Président